

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

DIVERSES

Formalités	Où s'adresser	Pièces à fournir
<i>Carte d'Identité & Passeport (ne se font plus en mairie de Trévérec)</i>	Sur RDV auprès des Mairies de Paimpol, Guingamp, Plouha, Pommerit-Le-Vicomte	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photos d'identité - Carte d'identité - Justificatif de domicile - Formulaire à compléter en mairie - Présence obligatoire pour prise d'empreinte - Copie intégrale de l'extrait d'acte de naissance - Pour le passeport : fournir un timbre fiscal
<i>Recensement militaire</i>	Mairie Recensement obligatoire à <u>16 ans</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Carte d'identité - Livret de famille
<i>Mariage</i>	Mairie Dossier à déposer minimum 1 mois avant la date du mariage	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier complété - Extrait d'acte de naissance des futurs époux - justificatif de domicile - Photocopie d'une pièce d'identité des témoins - Contrat de mariage (éventuellement)
<i>PACS</i>	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Extrait acte de naissance datant de moins de 3 mois pour les 2 partenaires, - Carte d'identité des 2 partenaires en cours de validité, - Convention de PACS et déclaration conjointe de conclusion d'un PACS
<i>Reconnaissance</i>	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité des parents - Justificatif de domicile
<i>Inscription liste électorale</i>	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité - Justificatif de domicile